

Responsable Opérationnel service Mobilité AI

Fonction

MISSION :

- Mise en place de la politique de mobilité en cohérence avec les politiques régionales et communale, en collaboration avec les autres services de la Commune ;
- Promotion des modes de déplacements actifs (marche, vélo, transports publics ou collectifs) ;
- Entretien des réseaux d'impétrants ;
- Entretien du réseau des voiries communales ;
- Stationnement ;
- Sécurisation des événements en voirie ;
- Prélèvement des redevances en matière d'occupation de l'espace public ;
- Contrôles et prévention des infractions ;
- Fourniture des rapports demandés par l'autorité ;
- Préparation, application et vérification de l'application des décisions.

TACHES & ACTIVITES :

- Participation à l'élaboration des outils de planification régionaux et communaux ;
- Proposition des politiques sectorielles en matière de marche à pied, vélo, transport public et sécurité routière ;
- Conception des espaces publics communaux et régionaux, de la phase d'étude à la phase d'aménagement ;
- Rédaction et actualisation des règlements en lien avec la mobilité ;
- Suivi de l'évolution des réglementations régionales en matière de stationnement ;
- Actualisation du plan communal de stationnement
- Suivi de la délégation des missions de contrôle et de perception du stationnement en voirie ;
- Actualisation du plan de déplacement d'entreprise et suivi des actions de promotion de la gestion durable des déplacements de l'administration ;
- Suivi de la mise en œuvre sur le terrain des politiques sectorielles (zones 30, de livraison, stationnements vélo, ...)
- Initiation des actions de sensibilisation et d'éducation à la mobilité (pool vélo dans les écoles, communication grand public, organisation du Village de la Mobilité, ...) ;
- Fourniture des documents supports de toute communication aux personnes mandatées par le Collège;
- Réponses aux questions et aux plaintes venant tant du Collège que des collègues de tout service et de citoyens en lien avec la mobilité ;
- Développement et mise à disposition d'autres services, d'expertise en matière de mobilité (dans le cadre de l'élaboration des projets contrat de quartier, du suivi des grands chantier de voiries, l'accessibilité aux PMR, ...) ;
- Gestion de l'équipe du service mobilité ;
- Préparation et vérification des points de décision soumis au Collège ou au Conseil communal.

Profil

DIPLOME :

- Etre titulaire d'un master/licence en urbanisme, architecture, géographie, aménagement du territoire ou gestion de l'environnement urbain (reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles ou NARIC Vlaanderen)
- Avoir suivi la formation CEMA/conseiller mobilité est un atout ;
- Etre en possession du brevet SELOR art 8 et 10.

COMPETENCES :

- Connaissance des réglementations spécifiques à la mobilité, au stationnement, aux plans de déplacements, arrêtés et ordonnances régionaux, codes de la route, code du gestionnaire, RRU, ... ;
- Connaissance des plans spécifiques en matière de mobilité (plan de stationnement, piéton, vélo, marchandise, contrat de gestion de la STIB, ...) ;
- Connaissance de la législation relative aux marchés publics et aux concessions de service public ;
- Etre intègre et professionnel ;
- Etre communicatif ;
- Avoir le contact facile avec le public ;
- Avoir l'esprit d'équipe ;
- Savoir utiliser des bases de données simples ;
- Travailler orienté résultat et client ;
- Capacité d'autodéveloppement ;
- Capacité de gestion de projets ;
- Capacité de lecture et d'analyse du territoire ;
- Capacité rédactionnelle ;
- Capacité d'analyse, d'interprétation et de présentation des résultats.

Offre

ENTREE EN SERVICE: Immédiate – Contrat à durée indéterminée 36h/semaine